

Zeitschrift:	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber:	Société Forestière Suisse
Band:	92 (1941)
Heft:	3
Artikel:	Quelques indications sur les travaux de boisement effectués dans le canton de Fribourg, à partir de 1890
Autor:	Badoux, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-784837

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

92^{me} ANNÉE

MARS 1941

N° 3

Quelques indications sur les travaux de boisement effectués dans le canton de Fribourg, à partir de 1890.

Un inspecteur forestier fribourgeois, Monsieur *J. Jungo*, a récapitulé dernièrement les travaux de boisement exécutés, dans le canton de Fribourg, durant les 50 dernières années, spécialement dans la région de la Singine.¹ Ils sont vraiment remarquables; il vaut la peine d'en donner une rapide énumération.

Il s'agit de régions qui furent fortement déboisées au cours des temps, en vue surtout d'obtenir une augmentation de l'étendue des fenages et pâturages, nécessitée par le développement de l'élevage du bétail. Régions dans lesquelles les couches supérieures du sol — dont le flysch forme l'assise géologique — composées de marnes et de schistes, sont particulièrement exposées à la désagrégation. On se représente facilement ce qu'il advint de ces sols des Préalpes, à partir du moment où ils furent privés de la couverture protectrice boisée qui, auparavant, les avait protégés contre l'action érosive des eaux.

L'érosion et le ravinement ne tardèrent pas à faire sentir leurs effets. De nombreux torrents dévastateurs firent leur apparition dans les régions en cause, au fur et à mesure que diminuait l'étendue de la forêt. C'est qu'aussi le déboisement fut poussé avec la plus grande exagération. Qu'on en juge plutôt : vers 1890, le taux de boisement était tombé, dans le bassin de l'Aergera (partie supérieure de la Gérine, affluent de la Sarine) à 7 % et même, dans celui du Höllbach, à 5 %. C'était la dénudation presque complète.

A un moment donné, l'administration forestière fribourgeoise s'émut de cet état de choses et fit, à plusieurs reprises, la proposition de procéder à des reboisements dans la partie en question du canton. En 1887, l'inspecteur forestier cantonal *Niquille* pro-

¹ *J. Jungo. 50 Jahre Aufforstung in den Tälern der Aergera, des Höllbachs und der Sense.* Bulletin de la Soc. fribourgeoise des sciences naturelles, Band XXXV, Fribourg, 1940.

pose de faire acheter par l'Etat une partie des terrains en cause, pour y créer deux à trois massifs de forêts protectrices, soit dans la région de Passelb et du Schweinsberg. Un tel achat eut lieu à fin 1890, comprenant une étendue de 68 ha, dans la vallée du Höllbach. Il vaut la peine de noter qu'il fut voté à l'unanimité par le Grand Conseil fribourgeois. Dès lors, ce fut une série ininterrompue d'acquisitions, si bien qu'à fin 1910 le domaine de l'Etat ainsi constitué s'élevait, dans les trois vallées en cause, à 561 ha, en 1920 à 838 ha et, en décembre 1939, à 1374 ha. A cette date, il se répartissait comme suit entre les trois vallées en cause :

Vallée de l'Aergera	493 ha.
» du Höllbach	571 »
» de la Singine (haut) . . .	310 »

De cette étendue totale, 1074 ha ont été reboisés, tandis que pour 300 ha ce ne put encore être le cas; ils sont restés à l'état de pâturage.

Reboisement. D'une façon générale, les sols en cause sont argileux, imperméables et, en conséquence, pour la plupart marécageux. Il fallut donc procéder d'abord à leur assainissement, cela au moyen de fossés à ciel ouvert, mesurant 4—10 % de pente, leur écartement variant de 5 à 7 m. A la fin de 1939, leur longueur totale s'élevait à 568.000 mètres.

Pour le boisement de tels sols, tenant compte des indications de la nature et des expériences faites, on utiliserait aujourd'hui des essences feuillues, les aunes surtout, à titre d'essences transitoires, en vue de l'amélioration du sol. Durant la première période de ces travaux, l'importance de ces dernières étant encore ignorée, ainsi que celle des associations végétales (sociologie), on en resta aux vieilles méthodes de plantation, utilisant presque exclusivement des plants de résineux, sans se préoccuper de leur provenance.

Durant les 50 années en question, il a été planté, dans les trois périmètres en cause, 5.194.000 plants. Tandis qu'au début c'étaient des résineux seuls, une large part est faite, depuis quelques années, aux feuillus, soit jusqu'aux % du nombre total.

Il va sans dire que, conjointement à ces plantations, il fallut construire des travaux de défense, le long des ravins les plus dan-

gereux (barrages de types divers). Et l'on ne manqua pas d'établir un réseau de chemins forestiers.

Et maintenant se pose la question : quelle a été l'influence de la réintroduction de la forêt sur l'état du sol en cause ? On a la satisfaction de pouvoir constater que l'effet ravageur des eaux s'est grandement atténué. L'Aergera et le Höllbach ont perdu ce caractère de torrent dévastateur qui les caractérisait il y a 50 ans et plus tard encore; les dépôts de matériaux qui s'élèvent, ci et là, dans leur lit, commencent à se couvrir de végétation herbacée. Sous les peuplements artificiels créés, la composition physique du sol s'améliore à bonne allure et aussi sa perméabilité. En ce qui concerne ce dernier point, des observations ont été faites dernièrement qui le montrent de façon très pertinente. Appliquant la méthode de mensuration du Dr H. Burger, on a constaté que la durée d'infiltration d'une colonne d'eau, haute de 100 mm, dans la partie supérieure du sol, était la suivante :

sous une plantation âgée de 40 ans	2 min. 59 sec.
» » » » 20 ans	8 » 23 »
sur pâturage assaini, non soumis au par-	
cours du bétail	37 » 43 »
sur pâturage non assaini	1 h. 40 » 00 »

Ces chiffres montrent éloquemment, dans le cas particulier, quel est l'effet favorable de la forêt sur l'infiltration des eaux au travers d'un sol argileux et pourquoi elle diminue si fortement la proportion des eaux sauvages qui, dévalant le long des pentes, viennent se jeter dans le lit du cours d'eau qui coule à leur pied.

Ce qui précède peut suffire pour montrer que les boisements dont il est question ci-dessus ont largement permis de réaliser les espoirs que leurs promoteurs avaient mis en eux. Les autorités du canton de Fribourg ont été bien inspirées de pratiquer énergiquement ces travaux de boisement (il convient d'ajouter que la Confédération n'a pas manqué de leur venir à l'aide, en leur accordant les subventions usuelles pour travaux de cette nature). Ces boisements ont déjà commencé à procurer aux riverains des cours d'eau en cause, dans leur partie inférieure, efficace protection contre les débordements et l'érosion.

A côté de ce rôle protecteur, si important, qu'il a voulu obtenir en premier lieu, l'Etat de Fribourg aura du même coup cons-

titué une belle réserve ligneuse. Résultat d'autant plus heureux que le bois est en train de reconquérir, comme matière première nationale, la place importante qui lui revient.

Quand seront achevés les travaux de boisement prévus dans les trois vallées en cause — l'étendue du sol acquise jusqu'à ce jour par l'Etat peut être considérée comme suffisante — le but que s'étaient proposé leurs initiateurs pourra être considéré comme atteint. Puisse cet achèvement n'être entravé par aucun empêchement imprévu ! Quand il aura été atteint, le taux de boisement du bassin du Höllbach aura progressé de 5 à 50 % et celui du bassin de l'Aergera de 7 à 70 %.

En vérité, le canton de Fribourg mérite de chaudes félicitations pour le beau zèle qu'il a déployé, durant les cinquante dernières années, dans le domaine de la création de forêts protectrices nouvelles.

H. Badoux.

Le houx.

Dans leurs tournées à travers les bois, les forestiers se préoccupent-ils du houx, cet arbrisseau au feuillage permanent, coriace, brillant et épineux, qui apparaît ici ou là à l'intérieur de la sylve ou le long des lisières ? Oui et non ! Les uns lui jettent un regard amical, sensibles qu'ils sont à sa physionomie exotique, à la beauté tout le contraire de banale de ce végétal qui, dans son aspect, n'a rien de commun avec ses compagnons de la forêt. Les autres le considèrent non pas avec dédain, mais avec indifférence, car du point de vue « bois », sa valeur est autant que nulle. Encombrant, il ne l'est pas, car son abondance n'est pas telle que l'on se voie dans la nécessité de s'en débarrasser pour qu'il n'envahisse des terrains précieux.

Pour les enfants, le houx est un objet curieux, déduction faite de l'acuité de ses feuilles, et combien, qui s'en vont vagabonder dans la forêt, sont séduits par l'étrangeté de ce végétal et en rapportent un petit rameau à la maison. Le montagnard qui, d'aventure, circule à travers les forêts de la plaine, lui aussi, laissera ses regards s'arrêter avec complaisance sur cet arbrisseau inconnu dans son domaine et peut-être ornera-t-il son chapeau d'une branche aux feuilles épineuses. Mais hélas ! si robuste en soit l'ap-